

VigiÉco n°22

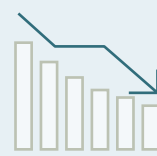
Résilience et croissance de l'emploi face au ralentissement économique

ZONE D'EMPLOI DE RENNES/ILLE-ET-VILAINE

Le contexte géopolitique et économique international s'est assombri en 2022 et 2023 en raison d'une inflation galopante, de l'augmentation des taux d'intérêt, des difficultés d'approvisionnement et de la guerre en Ukraine. Par conséquent, la zone euro est entrée en récession au premier trimestre 2023. Bien que la France ait montré une certaine résilience, la croissance du PIB a ralenti récemment. Toutefois, la Bretagne et l'Ille-et-Vilaine font preuve de résistance face cette situation. Tous les indicateurs sont aussi au vert pour la zone de Rennes qui a créé plus de 7 400 emplois sur un an, soit une progression de 3 %. Le tissu local bénéficie notamment d'un secteur des services très dynamique. Numérique, services supérieurs aux entreprises, enseignement, mais aussi hôtellerie-restauration continuent de recruter massivement. Le taux de chômage y est l'un des plus bas de France, à 5,5 %. Les embauches en CDI continuent de progresser en Ille-et-Vilaine (+ 5 %). Les importations et exportations sont plus élevées qu'en 2022. Cependant, quelques signes indiquent que le ralentissement commence à se manifester localement. L'intérim a reculé de 2 %, les embauches en CDD courts n'augmentent plus, l'emploi dans le commerce de détail stagne depuis début 2022 et le secteur industriel perd des emplois notamment dans l'automobile et l'agroalimentaire. Pour cette année, les prévisions tablent sur une croissance du PIB de l'ordre de 0,6 % contre + 2,5 % en 2022. La poursuite du durcissement de la politique monétaire, voire budgétaire pourrait réduire l'activité sur les trimestres à venir. Mais pour le moment, Rennes et l'Ille-et-Vilaine sont préservées.

Zone d'emploi de Rennes

+ 7 400
emplois salariés
privés sur 1 an



Taux de chômage
5,5 %

53 400
demandeurs d'emploi
de catégorie ABC



Ille-et-Vilaine



+ 5 %
d'embauches
en CDI sur 1 an

- 2 %
de recours à l'intérim
sur 1 an



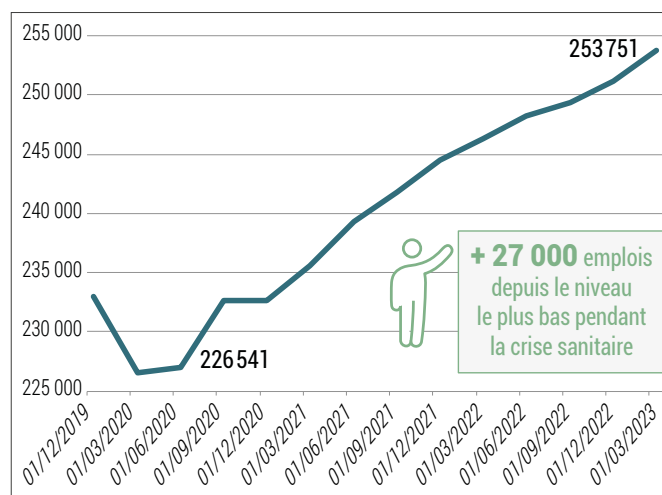
L'EMPLOI

Poursuite de la croissance des emplois dans la zone de Rennes : + 7 400 emplois salariés privés sur un an

Malgré un contexte économique dégradé en raison de la forte inflation, de l'augmentation des taux d'intérêt et des tensions géopolitiques exacerbées depuis le début de la guerre en Ukraine, la zone d'emploi de Rennes fait preuve de résilience. Ses emplois salariés privés ont progressé de 7 400 sur un an et de plus de 2 500 sur le premier trimestre 2023. De manière générale, la région Bretagne affiche un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 2,0 %, soit 0,3 point au-dessus de la moyenne nationale. Toutefois, les dynamiques sont assez contrastées entre les zones d'emplois, allant de - 2,8 % à Quimperlé et + 3,5 % pour Vannes. Trois autres zones affichent des taux de croissance négatifs dont Morlaix, Lamballe et Fougères, qui avec - 0,2 % conserve globalement son niveau d'emploi (à l'instar de Redon qui enregistre + 0,2 %). Les autres zones d'Ille-et-Vilaine sont en croissance : Saint-Malo + 2,5 % et Vitré + 1,3 %. Au total, le département breillien, y compris Rennes, a gagné 8 750 emplois en une année.

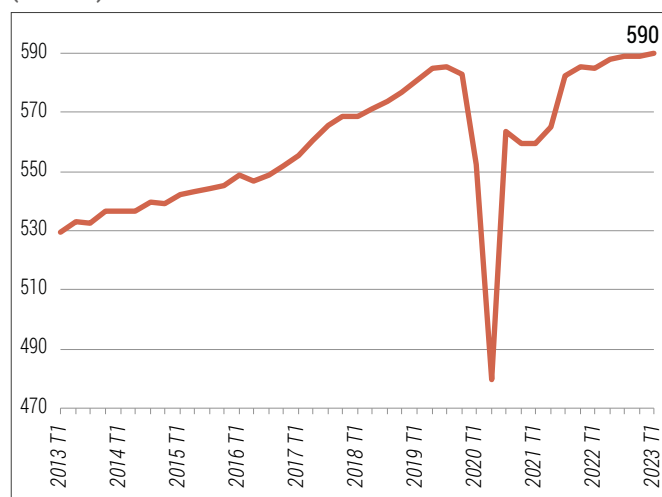
Depuis la fin des mesures liées à la crise sanitaire, l'économie rennaise s'est remise en ordre de marche et affiche une croissance qui finalement fait presque oublier la brutalité du choc initial. Les aides publiques ont largement contribué à tenir à flot l'économie. Au total, ce sont près de 27 000 nouveaux emplois qui ont été créés depuis, ce qui représente une augmentation de 12 % en 3 ans. Le ralentissement économique, qui se manifeste par une baisse de la consommation des ménages et un ralentissement du PIB (+ 0,6 % prévue en 2023 contre + 2,5 % en 2022), n'a pas de prise sur l'économie rennaise pour le moment.

EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES



Source : URSSAF Cellule statistique Bretagne - Données CVS.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT TRIMESTRIEL EN MILLIARDS D'EUROS (FRANCE)



Source : Insee.

Avertissement : Les nouvelles données d'emplois communiquées par l'Urssaf contiennent maintenant les apprentis. Il en est de même pour les données de l'Insee. Ainsi les chiffres présentés ne sont pas comparables avec les éditions précédentes de VigiÉco.

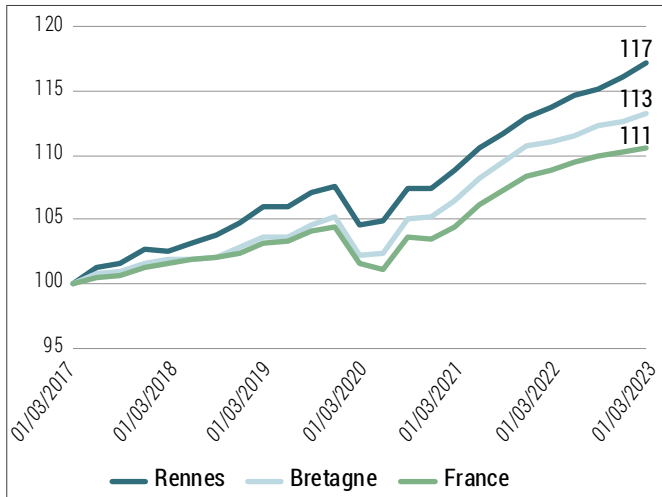
EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ET MASSE SALARIALE

Territoires	Emploi au 1 ^{er} trimestre 2023	Évolution trimestrielle de l'emploi	Évolution trimestrielle de l'emploi	Évolution Emploi sur 1 an	Évolution Emploi en % sur 1 an	Évolution Masse salariale % sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	253 800	1,0%	2 550	7 400	3,0%	9,0%
Ille-et-Vilaine	358 770	0,8%	2 720	8 750	2,5%	8,8%
Bretagne	920 900	0,6%	5 370	17 920	2,0%	7,9%
France entière	20 200 000	0,4%	85 840	343 100	1,7%	7,0%

Source : URSSAF - DARES (Effectifs intérimaires) - Données CVS (y compris apprentis).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ

Base 100 en 2017



Source : URSSAF Cellule statistique Bretagne - Données CVS.

À toutes les échelles, l'emploi progresse selon un schéma moyen identique depuis la crise sanitaire. Cependant, la zone d'emploi de Rennes continue de générer davantage d'emplois que la Bretagne et la France. Depuis le premier trimestre 2017, la création d'emploi est supérieure de 6 points localement à l'échelle nationale.

Des gains d'emploi concentrés dans la métropole rennaise

Entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023, la métropole rennaise a été le premier moteur de la croissance dans le département en volume, mais également en proportion de son poids économique. Dans la Ville de Rennes, plus de 3 400 emplois ont été créés

sur un an, soit 40 % de la croissance bretonne. Rennes Métropole représente 76 % des gains pour cette période spécifiquement. L'activité a aussi progressé mais moins intensément dans les autres territoires : +1,3 % pour le reste de l'aire d'attractivité de Rennes (AAV) et +1,4 % pour l'Ille-et-Vilaine hors AAV rennaise. Le fort développement de Rennes sur un an s'explique en premier lieu par le recrutement dans les activités scientifiques (R&D, conseil, ingénierie...), le commerce (commerce de détail et de gros) et l'administration publique (santé, action sociale, enseignement...).

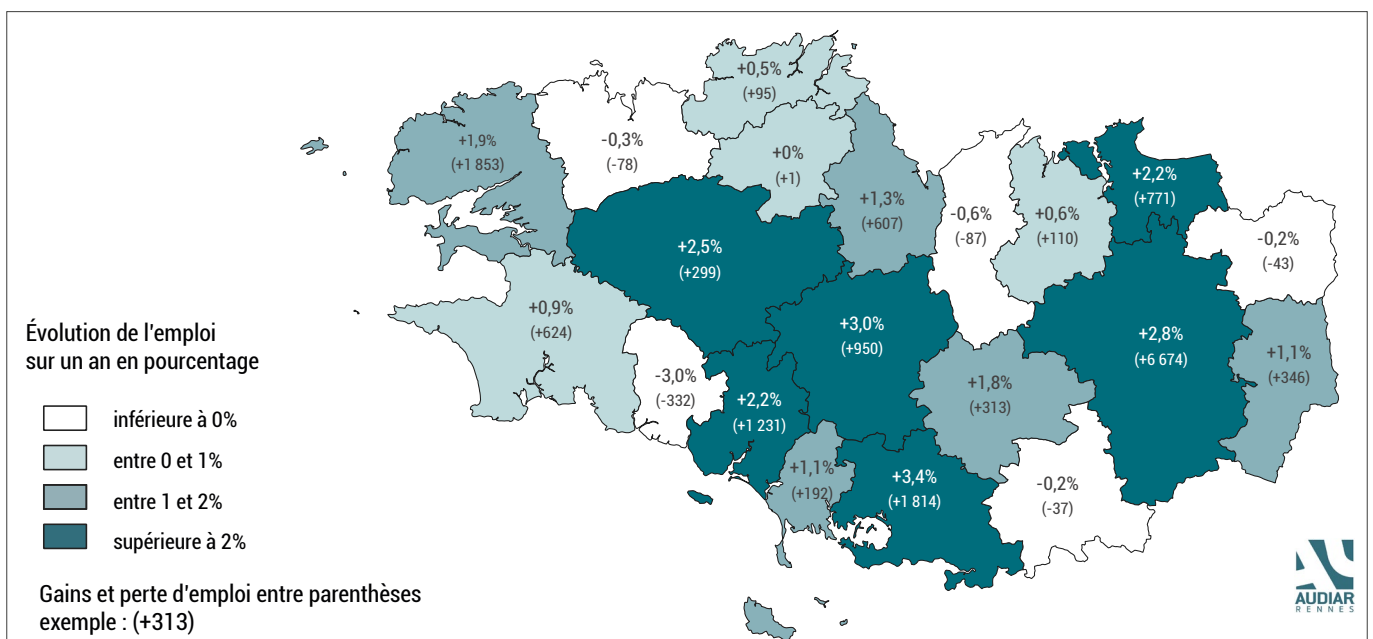
De manière structurelle, les gains d'emplois ne sont pas systématiquement localisés dans la métropole (cf. les éditions précédentes de VigiÉco). Les territoires en Ille-et-Vilaine qui bénéficient le plus de l'augmentation de l'activité varient en fonction des années. Nous avons pu constater que les taux de croissance de l'emploi en dehors de Rennes pouvaient égaler ou dépasser ceux de la métropole.

DÉCOMPOSITION DE L'EMPLOI

Territoires	Emploi au 1 ^{er} trimestre 2023	Evol. Emploi sur 1 an	Evol. Emploi en % sur 1 an
Ville de Rennes	81 753	3 424	4,4%
Rennes Métropole hors Ville de Rennes	111 741	3 082	2,8%
Aire urbaine hors Rennes Métropole	49 302	655	1,3%
Ille-et-Vilaine hors AAV rennaise	98 166	1 398	1,4%
Total Ille-et-Vilaine	340 962	8 559	2,4%

Source : ACOSS - URSSAF - Données brutes hors intérimaires.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR ZONE D'EMPLOI ENTRE LE 1^{ER} TRIMESTRE 2022 ET LE 1^{ER} TRIMESTRE 2023



Source : URSSAF.

Les données utilisées pour réaliser cette cartographie sont différentes des chiffres cités précédemment puisqu'elles ne prennent pas en compte les apprentis. Cependant, elles permettent d'analyser les dynamiques en fonction de secteurs d'activités.

Un bilan contrasté par zone d'emploi en Ille-et-Vilaine

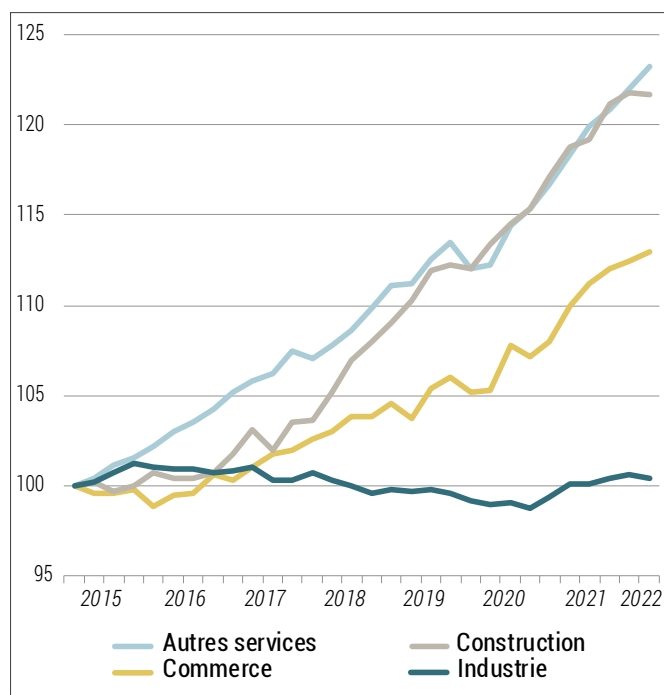
La résistance des territoires bretons aux tensions économiques n'est pas identique. Fougères et Redon gardent difficilement leur niveau d'emploi sur un an en raison de la baisse d'activité dans la construction et du recul de l'intérim. Mais l'emploi industriel est préservé à Fougères tandis que 80 emplois ont été perdus dans l'industrie redonnaise. En revanche, l'emploi a progressé dans les autres zones d'emploi d'Ille-et-Vilaine. Les activités de commerce ont principalement porté l'évolution de la zone d'emploi vitréenne. Dans le territoire malouin, tous les grands secteurs ont gagné des emplois : l'intérim, les services, la construction et l'industrie sont en progression. Seul le commerce connaît une phase de stagnation du nombre de ses salariés.

De nombreux secteurs en croissance dans la zone d'emploi rennaise

La zone d'emploi de Rennes voit ses emplois progresser particulièrement dans les activités de services (+ 5 700 emplois) : numérique (+ 5,7 %), services supérieurs aux entreprises (+ 6,4 %), activités financières, d'assurances et immobilières (+ 5,0 %). La construction marque un ralentissement de ses effectifs. Elle fait face à une situation compliquée où le climat des affaires se tend et le niveau des carnets de commandes inquiète les chefs d'entreprise et vient contraindre fortement leurs possibilités de développement. Le niveau d'emplois salariés privés dans le commerce se maintient (+ 0,2 %) tandis que le commerce de gros poursuit son développement (+ 4,1 %). L'hôtellerie, café, restauration et l'enseignement continuent également de recruter, respectivement + 694 emplois et + 522 emplois. Enfin, pour l'industrie, la diminution comptable des effectifs de Stellantis étalée dans le temps continue de troubler les statistiques et ne permet pas de conclure. Contrairement aux trimestres précédents, l'industrie agro-

alimentaire et les autres industries, à l'exception des industries extractives, connaissent un ralentissement et maintiennent juste leur niveau d'emploi sur un an. Dans ce découpage à façon des secteurs de l'économie locale, le numérique est le plus créateur d'emploi avec un gain net de 1 300 salariés privés sur un an, loin devant les activités financières et d'assurance (+ 800 emplois) et les services supérieurs aux entreprises (+ 784). Le tissu économique rennais maintient une activité toujours en croissance malgré le contexte actuel. Toutefois, les premiers signes de ralentissements commencent, logiquement, à poindre, dans la construction, le commerce de détail et les industries.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES
Base 100 au 1^{er} trimestre 2015



Source : URSSAF.

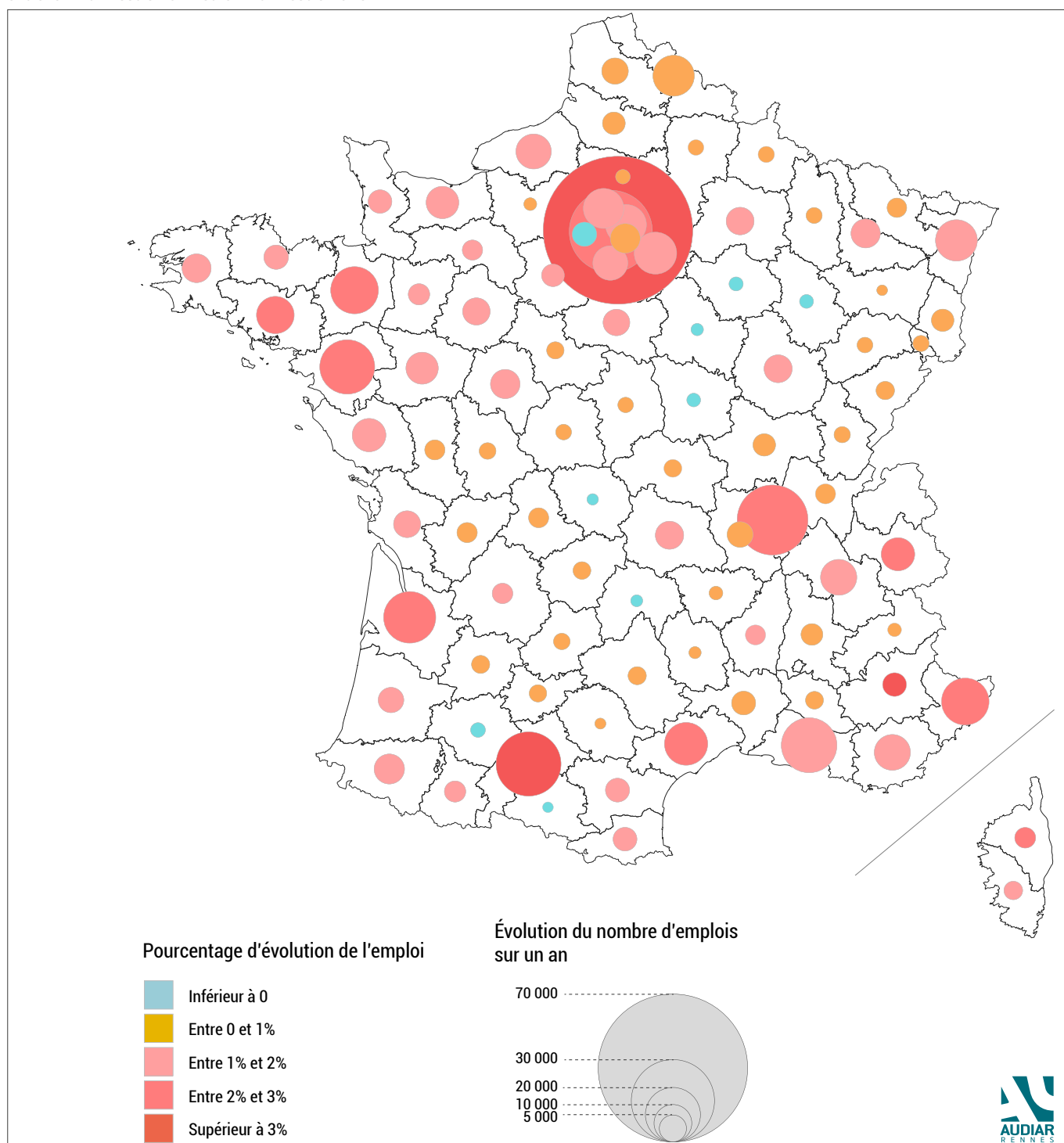


L'Ille-et-Vilaine toujours parmi les départements les plus créateurs d'emplois en France

Le département est le 17^e pour son nombre d'emplois au premier trimestre 2023, cependant il est 8^e pour ses gains d'emplois devant les Alpes-Maritimes, l'Hérault et le Bas-Rhin et 9^e pour son taux de croissance devant notamment la Loire-Atlantique (+ 2,4 % et + 12 000 emplois), l'Hérault et la Gironde. En France, le même schéma de localisation des gains d'emplois tend à se répéter tous les trimestres. Les départements de l'Arc

Atlantique, de la Méditerranée et du Rhône et la région parisienne bénéficient systématiquement de dynamiques plus favorables. Les premiers signes de ralentissement économique ont d'abord touché les territoires les plus fragiles économiquement dans l'axe nord-est/sud-ouest, où ils sont nombreux à avoir un taux de croissance inférieur à 1 % et dont 9 perdent des emplois mais de manière modérée entre - 0,1 et - 0,5 %.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR DÉPARTEMENT entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023

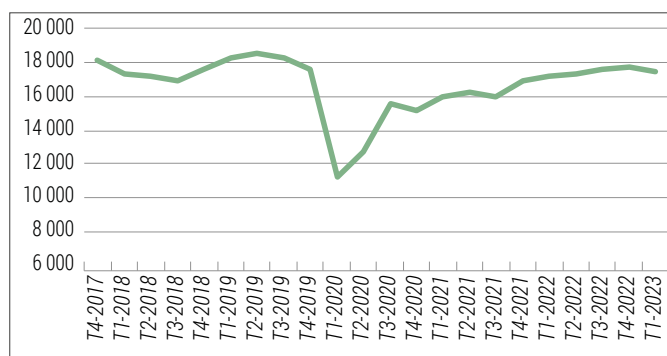


Contraction du recours à l'intérim des entreprises breilliennes : - 2 %

Le recul de l'intérim nuance la bonne tenue de l'emploi salarié privé dans le département. Le ralentissement économique se traduit par une baisse du nombre d'intérimaires de l'ordre de 2 % sur un an, soit une diminution de 334 emplois équivalents temps plein (ETP). Le constat est le même dans tous les départements bretons, comme à l'échelle nationale. Dans la région le nombre de contrats conclus est également en baisse (- 5,4 % par rapport au premier trimestre 2022).

En Ille-et-Vilaine, les secteurs qui ont le plus renoncé à embaucher des intérimaires sont le commerce au sens large (- 18 %), le transport et logistique (- 10 %) et les services non marchands (- 4 %). En revanche, l'industrie automobile (+ 88 %), les autres services (+ 8 %) et les services aux entreprises (+ 2 %) ont intensifié leur recours. La construction est le premier employeur pour ce type de contrat. L'intérim y a connu une légère baisse compte tenu de la conjoncture peu favorable en raison de la progression des coûts de production et de la hausse importante des taux d'intérêt. Toutefois, le second œuvre, grâce à la rénovation et les travaux publics, connaît moins de difficultés.

EFFECTIFS INTÉRIMAIRES EN ETP EN ILLE-ET-VILAINE



Source : DARES.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN ETP PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN ILLE-ET-VILAINE

Secteur d'activité	Effectifs ETP 1 ^{er} trimestre 2023	Evol. sur 1 an
Construction	3 290	-1%
Industrie agroalimentaire	2 770	0%
Transports & logistique	2 290	-10%
Autres industries	1 930	-6%
Services aux entreprises	1 750	2%
Commerce (yc détail et gros)	1 340	-18%
Services non marchands (adm, enseignement, santé...)	1 110	-4%
Industrie des biens d'équipement (électronique, informatiques, machine...)	740	-1%
Autres services	700	8%
Industrie automobile	680	88%
Industries écoactivités (eau, énergie, déchets...)	310	2%
Agriculture	130	-8%
Intérim total	17 060	-2%

Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - Données CVS.

Source : Dares, Déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Le profil type d'un intérimaire en Bretagne est un homme (à 70 %) ouvrier (à 80 %) plutôt jeune (50 % moins de 33 ans).



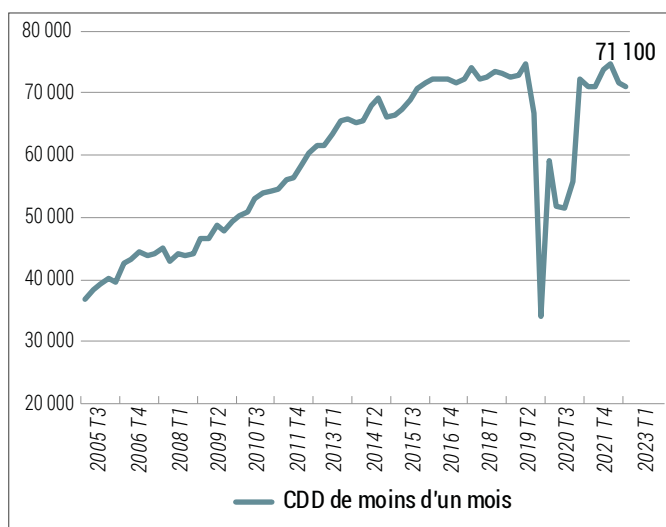
LE CHÔMAGE ET LES RECRUTEMENTS

Les recrutements post-Covid en contrats longs se stabilisent à un niveau historiquement élevé

Les embauches en contrats longs (à savoir les CDI et les CDD de plus d'un mois) progressent modérément sur un an. Les entreprises breilliennes font dorénavant le choix de recruter davantage en CDI qu'en CDD de plus d'un mois (55 % contre 45 %). La part des CDI progresse depuis l'année 2014. Cette année la progression est de 5 % tandis que les déclarations de CDD long diminuent de 1 %. Ce sont les secteurs de l'hôtellerie, du commerce, de la construction et des services qui ont le plus augmenté leurs recrutements en CDI. En revanche, ces mêmes secteurs ont diminué leurs recrutements en CDD longs à l'exception de l'hôtellerie-restauration (+ 2 %).

Sur un an, le volume de déclarations d'embauches en contrats courts stagne à 71 100 embauches en contrats courts. Cette évolution est composée d'une progression importante des recrutements dans l'hôtellerie-restauration (+ 20 %) et une diminution générale pour l'ensemble des autres secteurs. Concernant l'industrie, les embauches en CDI et CDD courts ont baissé de 4 et 9 % respectivement, mais celles en CDD longs se maintiennent au même niveau sur un an.

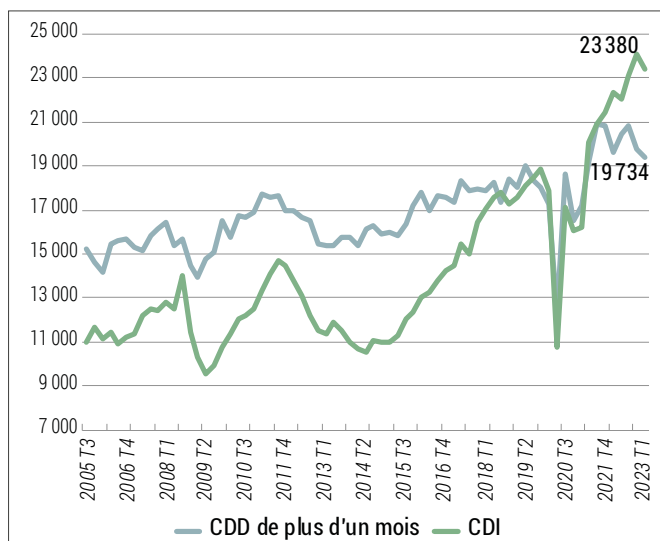
ÉVOLUTION DES DPAE* DES CDD DE MOINS D'UN MOIS en Ille-et-Vilaine



Source : URSSAF.

* Déclaration préalable à l'embauche.

ÉVOLUTION DES DPAE EN CONTRATS LONGS en Ille-et-Vilaine



Source : URSSAF.

Taux de chômage de 5,5 % dans la zone d'emploi de Rennes

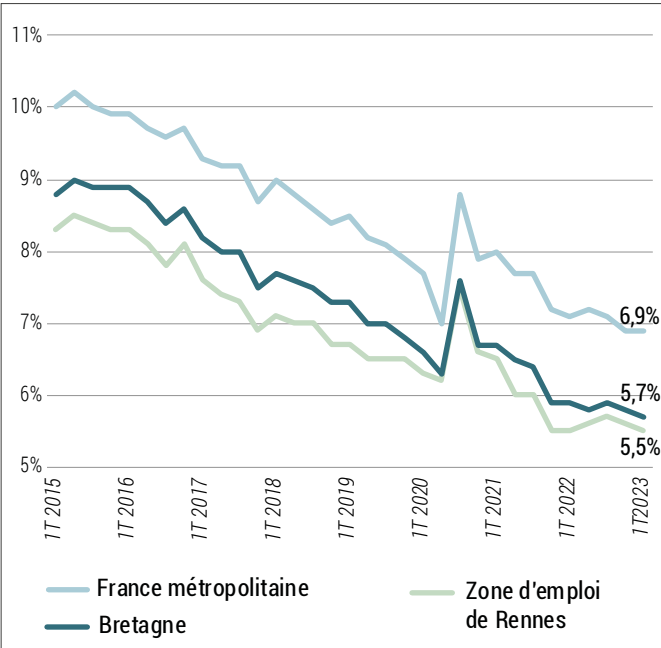
En concordance avec les gains d'emploi, le chômage demeure très bas en Bretagne (5,7 %) comme en Ille-et-Vilaine (5,3 %). Avec 3,6 %, Vitré est la troisième zone d'emploi en France qui affiche le meilleur taux derrière le Mont-Blanc et les Herbiers-Montaigu. Bien qu'en deçà de la moyenne nationale, Redon affiche le taux de chômage le plus haut d'Ille-et-Vilaine (6,5 %). Comparativement aux autres territoires nationaux, la Bretagne est la 2^e région avec le plus bas taux de chômage derrière les Pays de la Loire. Parmi les métropoles, Rennes affiche le deuxième taux le plus bas après Nantes (5,5 % contre 5,3 %). Les indicateurs du chômage sont bien orientés, mais proches de leur niveau naturel et en raison du ralentissement, beaucoup de taux de chômage, dont celui de la zone d'emploi de Rennes, n'ont pas évolué entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023.

Effectivement, le nombre de demandeurs d'emploi a stagné entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023 dans la zone d'emploi de Rennes. Plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont des personnes exerçant une activité réduite. L'augmentation de cette part depuis la fin du confinement fait partie des phénomènes qui ont modifié la structuration de l'emploi depuis 2020 (avec le moindre recours à l'intérim et aux CDD longs pour privilégier les embauches en CDI). 43 % des demandeurs en catégorie ABC sont au chômage depuis 1 an ou plus, soit 23 000 personnes. Compte tenu de leur poids, l'accompagnement de ce public est un enjeu important, dans l'objectif de tendre vers le plein emploi.

Territoire	Catégorie A		Catégorie BC		Catégories ABC	
	T1-2023	Évol.sur 1 an	T1-2023	Évol.sur 1 an	T1-2023	Évol.sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	25 673	0,1%	27 743	0,2%	53 417	0,2%
Bretagne	121 457	-3,4%	122 137	0,5%	243 593	-1,5%
France	3 102 027	-5,8%	2 294 450	1,1%	5 396 477	-3,0%

Sources : STMT - Pôle Emploi - DARES (Données brutes).

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE au premier trimestre de chaque année

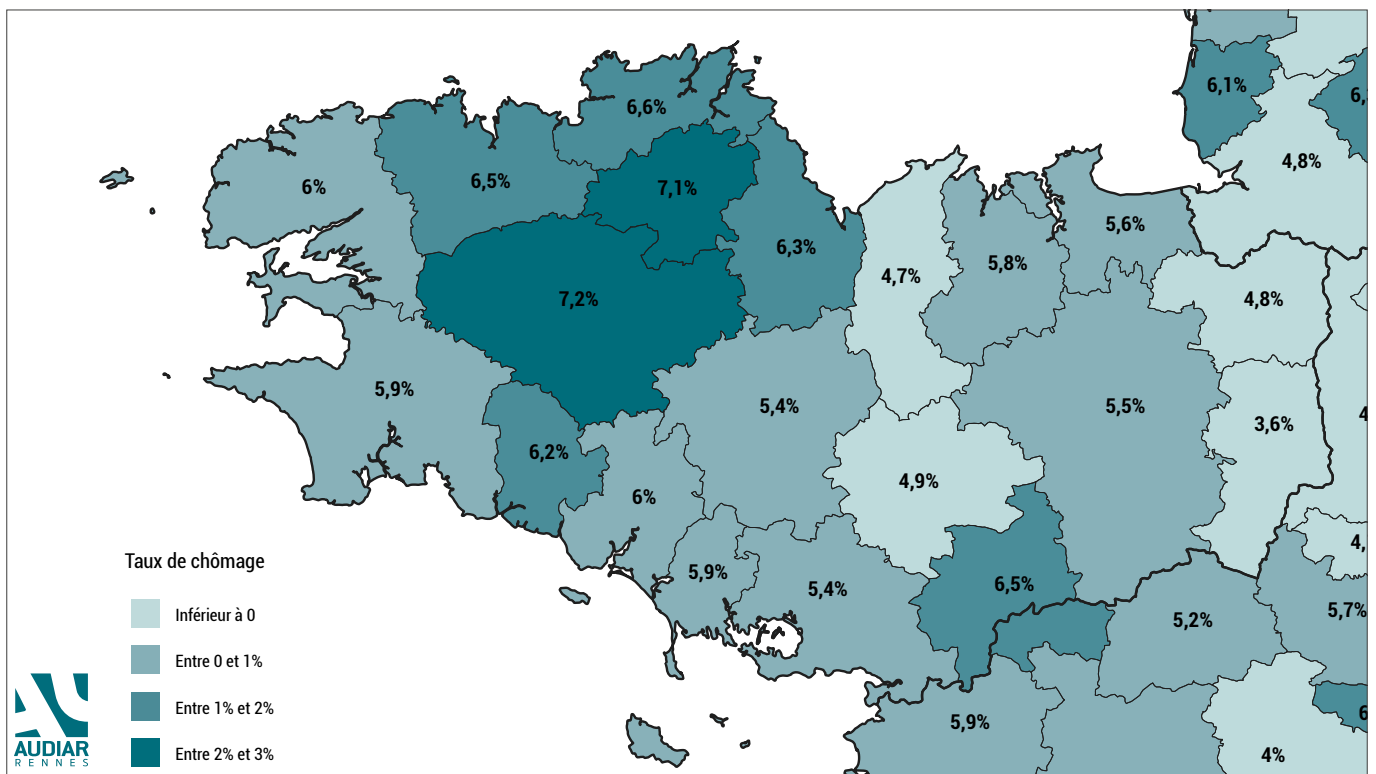


Source : Insee.



© Adobe Stock.

TAUX DE CHÔMAGE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023 PAR ZONE D'EMPLOI



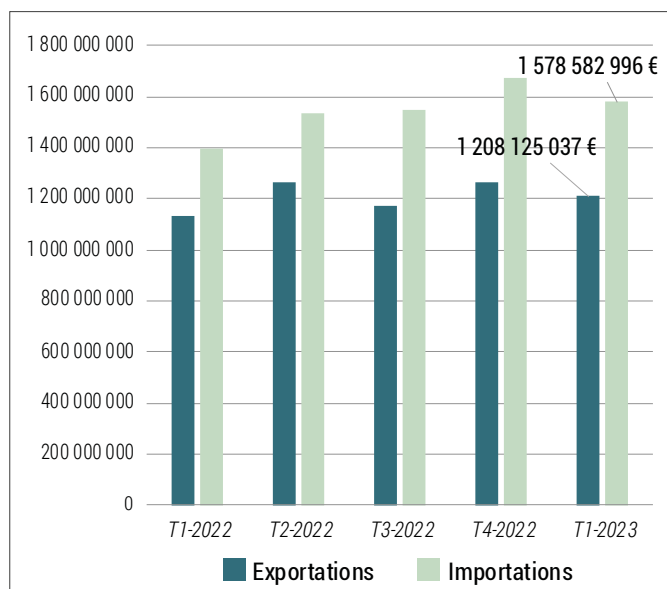
Source : Insee.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Un territoire en lien avec l'international

Les échanges commerciaux de biens entre l'Ille-et-Vilaine et le reste du monde ont progressé sur un an : + 6,5 % d'exportations et + 12 % d'importations. En valeur, les entreprises breilliennes importent des biens de consommation intermédiaire pour la production d'automobiles, des articles d'habillement, des machines et équipements et des produits agroalimentaires. En revanche, elles exportent en premier lieu des produits alimentaires, des automobiles et des machines et équipements. La bonne santé des échanges témoigne du dynamisme de l'activité locale. L'Allemagne est le premier partenaire commercial sur la période, suivi de la Belgique et de l'Espagne. Dans le classement des 10 pays avec lesquels nos échanges sont les plus intenses, 3 pays sont loin du continent européen : la Chine (5^e), les États-Unis (7^e) et le Japon (10^e).

MONTANT DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS EN ILLE-ET-VILAINE SUR LES 5 DERNIERS TRIMESTRES



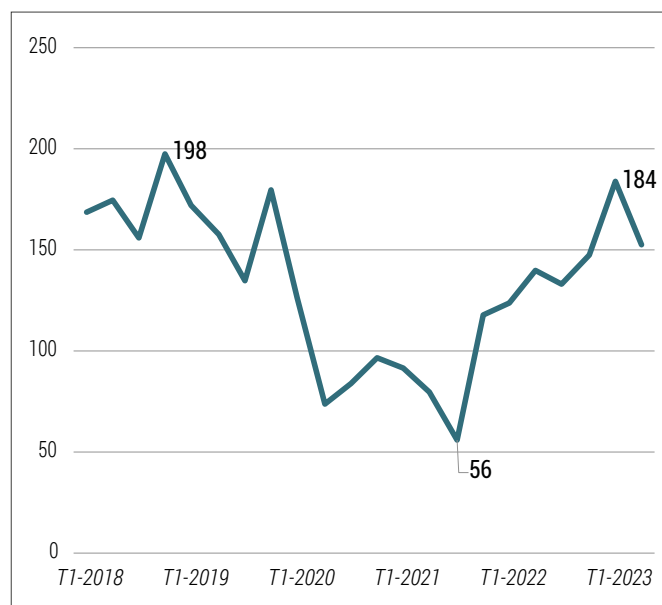
Source : Douanes.

Top 10 des pays avec lesquels les entreprises breilliennes échangent le plus en valeur sur 5 trimestres cumulés	Montant en euros (exports+imports)
Allemagne	1 630 000 000
Belgique	1 388 000 000
Espagne	1 239 000 000
Pays-Bas	1 120 000 000
Chine	1 033 000 000
Italie	1 026 000 000
Royaume-Uni	580 000 000
États-Unis	553 000 000
Pologne	437 000 000
Japon	283 000 000

Retour à la normale pour les défaillances d'entreprises en Ille-et-Vilaine

Après 3 années d'ouvertures de procédures collectives peu nombreuses en raison des aides publiques massives, les défaillances d'entreprises retrouvent leur niveau de 2019 : 337 procédures au premier semestre 2023 contre 330 en 2019. Sur un an les ouvertures ont progressé de 27 %. Ce sont près de 770 emplois qui sont menacés dans principalement des PME et TPE notamment dans le secteur de la construction. 54 % des entreprises concernées n'emploient pas de salariés. Parmi les 46 % restants, une entreprise rennaise de construction neuve d'une trentaine d'emplois est la société la plus importante concernée par une ouverture de procédure ce semestre. Mais, on peut aussi citer une entreprise de travaux d'étanchéité de Redon, un établissement d'aménagement paysager à Saint-Gilles ou encore un hôtel/spa rennais.

ÉVOLUTIONS DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN ILLE-ET-VILAINE



Source : BODACC.

SOURCE DES DONNÉES

• **Acoss-URSSAF**

Le champ de l'URSSAF couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) dans le secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Il est très proche de ceux de l'UNEDIC (hors grandes entreprises nationales) et de l'INSEE (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des URSSAF n'est donc pas totale.

Emploi salarié privé : Les effectifs salariés diffusés correspondent au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période renseignée dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Chaque salarié compte pour un, quel que soit son temps de travail. Les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Masse salariale : L'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales.

Embauches de plus d'un mois : CDI et CDD de plus d'un mois (31 jours). La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) recense les intentions d'embauches de tout salarié, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

• **Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)**

La DARES et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B :** demandeurs tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- **catégorie C :** demandeurs ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D :** demandeurs non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E :** demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

• **Greffe du tribunal de commerce de Rennes**

Les défaillances d'entreprises correspondent à l'ouverture d'une procédure collective selon les perspectives de poursuite d'activité de l'entreprise et les pouvoirs du dirigeant.


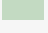
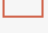

La sauvegarde : L'entreprise n'est pas en état de cessation de paiements, mais ne peut surmonter seule ses difficultés. Le tribunal va mettre en place un plan de sauvegarde facilitant la réorganisation de l'entreprise.

Le redressement judiciaire : L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes. Le tribunal va mettre en place un plan destiné à poursuivre l'activité, maintenir l'emploi et apurer le passif.

La liquidation judiciaire : L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes, de plus, son redressement est manifestement impossible. Le tribunal va liquider l'entreprise (activité arrêtée et actifs liquidés).

Le ressort territorial du Greffe du Tribunal de commerce de Rennes comprend l'aire métropolitaine de Rennes et les territoires de Vitré, Fougères et Redon. Le reste du département est couvert par le Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Malo.

PÉRIMÈTRES D'ÉTUDE

-  Rennes Métropole
-  Aire d'attraction de Rennes
-  Zone d'emploi de Rennes
-  Ille-et-Vilaine



REMERCIEMENTS

L'Audiar remercie :



PHOTOGRAPHIES

© Adobe Stock



Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION
Christophe LE PAGE

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU